RINOL**PU-L300**

COUCHE DE NIVELLEMENT PIGMENTÉE

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-L300 est un revêtement d'égalisation bicomposant pigmenté, prêt à l'emploi, sans solvants, à haute viscosité et élasticitée, et composé de résine polyuréthane de haute qualité.

Le RINOL PU-L300 permet de réaliser des couches d'égalisation dures, non poreuses et sans joints.

Nous attirons expressément votre attention sur la tendance au jaunissement des résines PUR!



Préparation du support

Avant la pose, il convient de vérifier l'absence de porosité sur le support primairisé et légèrement sablé. En principe, il faut vérifier si le support est à pores ouverts, car dans ces cas, des bulles peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et, le cas échéant, traité. Le support doit être propre, non poreux et exempt dde particules libres et friables. La couche d'égalisation doit être posée au plus tard 24 h après l'application de la couche de primaire. Un recouvrement ultérieur de la couche de fond n'est possible qu'après un ponçage minutieux.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-L300 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons à 2 composants.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être mélangé pendant environ 2 à 3 minutes. Ensuite, le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique approprié. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être transvasé et ensuite agité à nouveau brièvement.

RINOL PU-L300 est versé en portions sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'une spatule à maroufler, d'une truelle ou d'une taloche de manière à couvrir la surface et à obtenir l'épaisseur de couche souhaitée. Selon les besoins, le produit peut être rempli avec jusqu'à 40 % de silic calibrée (RINOL QS10, QS20). Cela augmente toutefois la viscosité.

Il est recommandé de saupoudrer la couche d'égalisation avec de la silice calibrée (RINOL QS20, env. 1 kg/m²).

Recouvrement

La silice non adhérente doit être entièrement balayée puis aspirée avant la couche suivante. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche d'égalisation. Un recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage minutieux.





| Données techniques | | | | | |
|-----------------------|---|--|--|--|--|
| Mélange liquide (A+B) | | | | | |
| 1 | Taille du bidon (bidon à 2 composants) | Bidon de 25 kg | | | |
| 2 | Couleur | RINOL nuancier | | | |
| 3 | Durée de conservation / stockage | 6 mois à 5-20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil. | | | |

| Données techniques | | | | | |
|--------------------|---|---|--|--|--|
| Mé | Mélange liquide (A+B) | | | | |
| 1 | Densité (20°C) | env. 1,37 g/cm³ | | | |
| 2 | Temps de mise en œuvre (20°C) | env. 25 - 30 minutes | | | |
| 3 | Température d'application / du support | 15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement) | | | |
| 4 | Consommation de matériau (selon le support) | env. 800 - 1.500 g/m ² | | | |
| 5 | Praticabilité (20°C) | après env. 18 - 24 heures | | | |
| 6 | Revêtement suivant (20°C) | dans les 18 - 24 heures | | | |
| 7 | Humidité relative de l'air | < 75% pendant toute la phase de pose et de durcissement | | | |

| Doi | Données techniques | | | | |
|----------------------|--|-------------------------|--|--|--|
| Matériau durci (A+B) | | | | | |
| 1 | Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624) | > 1,5 N/mm ² | | | |
| 2 | Résistance à la traction par flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190) | 55 N/mm ² | | | |
| 3 | Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109) | 60 N/mm ² | | | |
| 4 | Dureté Shore A (DIN 53505 / ASTM D 2240) | 75 | | | |

Fax: +39 (0) 425 411 222

RINOL**PU-L300**

COUCHE DE NIVELLEMENT PIGMENTÉE



Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le RINOL Technical Guide des informations détaillées sur la pose des produits RINOL et les possibilités de construction de couches..

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il faut veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau ne pénètre dans la surface de revêtement fraîche (formation de mousse). En outre, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C) après l'application.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products S.r.l.

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité par l'arrière et par pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques:

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat d'un travail ou assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou rapport juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE:

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et scellements à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

| CE |
|-------------------------------------|
| RCR Flooring Porducts Italia S.r.I. |
| Via Chiarugi 76/U |
| I-45100 Rovigo |
| 051 |
| EN 13813 SR-B1,5-IR4 |
| 1119-CPR-0833 |
| 09 |
| EN 1504-2 |

| Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques) | | | |
|--|----------------------------------|--|--|
| Réaction au feu : | B _{FL} - _S 1 | | |
| Perméabilité à l'eau : | NPD ² | | |
| Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) : | NPD ² | | |
| Résistance à l'adhérence (Bond) : | B 1,5 | | |
| Résistance aux chocs (Impact Resistance) | IR 4 | | |
| Isolation contre les bruits d'impact : | NPD ² | | |
| Absorption du bruit : | NPD ² | | |
| Résistance chimique : | NPD ² | | |

- -1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.
- -2) NPD = No Performance Determined; valeur caractéristique non définie

RINOL**PU-L300**

COUCHE DE NIVELLEMENT PIGMENTÉE



Marquage CE: 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : " "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint):

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / **j** type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU-L300 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS: PU 40

Pour plus d'informations sur le Giscode, veuillez consulter Wingis en ligne sur https://www.wingisonline.de

